

En provenance de :

~~MAIRE DE LOUVRES  
MONSIEUR LE MAIRE  
84 RUE DE PARIS  
95380 LOUVRES~~

SGRZVZ11C 256 - 20157319101 - 02/15



RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 113 685 0631 8



LA POSTE 25635A 02-02-18 FRANCE



Présenté / Avisé le : / /

Distribué le : / /

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le mandataire

Signature  
(Précisez Nom et Prénom  
si mandataire)

CNI/Permis de conduire

Autre : .....

Signature Facteur\*

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

SCI LAUTARI

ZA La Justice

Rue de la Suerie

95380 VILLERON





Louvres, le 14 février 2018

**SCI LAMARI**  
**Rue de la Sucrierie**  
**ZA de la Justice**  
**95380 Villeron**

N/REF : JMF/DP/MM – 2018-003

**Objet** : Projet de construction d'un entrepôt soumis aux rubriques 1510 et 2662 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ZAC de la Butte aux Bergers à Louvres.

Affaire suivie par M. PORCU  
☎ 01.34.47.31.08

Monsieur,

En réponse à votre demande concernant mon avis sur la description de remise en état du site, lors de sa mise à l'arrêt définitif, je vous informe que j'émetts un avis favorable à cette proposition.

Vous souhaitant bonne réception de la présente.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes considérations les meilleurs.

Le Maire

Jean-Marie FOSSIER



Monsieur le Directeur  
SCI LAUMARI  
Rue de la Sucrierie  
Z.A. de la Justice  
95380 LOUVRES

N/REF. : DP/VR - 4514.

Affaire suivie par Mme ROUCHIE Viviane

☎ 01.34.47.31.87

Objet : Projet de construction d'un entrepôt soumis aux rubriques 1510, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2 de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

**CONCERNE Régime de l'enregistrement - Zone d'Activités « BUTTE AUX BERGERS » à Louvres.**

Monsieur le Directeur,

Nous accusons-réception de votre demande en date du 11 janvier 2018 relatif à la demande d'autorisation d'exploiter un nouvel entrepôt, sur la ZAC de la Butte aux Bergers à Louvres qui sollicite notre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (conformément à l'article R 512-6, alinéa 7 du Code de l'Environnement (Livre V – Titre 1<sup>er</sup> – Chapitre II).

Nous n'avons pas à l'heure actuelle de souhait précis quant à l'usage qui devra être fait de ce terrain. Nous vous rappelons cependant que les dispositions à prendre pour préserver l'environnement restent de votre seule responsabilité ou de celle de la société qui reprendra l'autorisation d'exploiter.

Nous vous demandons de respecter les dispositions légales selon les prescriptions définies par les articles R. 512-74 et suivants du Code de l'Environnement (Livre V – Titre 1<sup>er</sup> – Chapitre II) et en particulier :

L'exploitant de l'installation à la date de la cessation définitive de l'activité informera le Préfet, trois mois avant la fermeture du site.

Il assurera la mise en sécurité du site et notamment :

- L'évacuation ou l'élimination des produits dangereux,
- L'élimination et l'évacuation des déchets,
- La dépollution du sol et des eaux souterraines éventuellement pollués,
- L'interdiction d'accès au site ou aux installations pouvant présenter des risques pour la sécurité des personnes,
- La surveillance des effets de l'installation sur l'environnement si nécessaire.

Tous les documents, rapports, études relatifs à la dépollution et mise en sécurité du site ainsi que les plans, seront transmis à la mairie et au Préfet. Ces documents seront accompagnés d'une proposition sur le type d'usage futur du site que l'exploitant envisagera de considérer.

La mairie donnera alors son accord ou non sur la proposition au regard des éléments d'urbanisme applicables à cette date, des besoins de la commune et du contexte économique du moment.

Restant à votre disposition et vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de nos meilleures salutations.



Le Maire,

Jean-Marie FOSSIER.

Arrondissement de Sarcelles - Canton de Goussainville